

5 crédits	30.0 h	Q2
-----------	--------	----

Enseignants	Bourtembourg Jean ;Trybulowski Andrzej ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Mons
Thèmes abordés	<p>La spécificité du droit administratif est soulignée ; au carrefour de plusieurs disciplines, il s'agit d'un droit jeune et en mouvement, ses sources sont recherchées avec une insistance particulière sur les principes généraux du droit consacrés par la jurisprudence.</p> <p>' L'administration vit : des caractéristiques communes et des spécificités trouvent à s'appliquer à ses institutions et aux modes de gestion.</p> <p>' Les usagers ; les agents ; les actes de l'administration ; les polices administratives ; le régime propre applicable aux biens de l'administration ; les contrôles ; la responsabilité des pouvoirs publics.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Au terme de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :</p> <p>' maîtriser les données de base organisant l'activité des pouvoirs publics ;</p> <p>1 ' d'observer et de comprendre, essentiellement, les concepts et leur application transversale dans les différents domaines d'activités des pouvoirs publics.</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Examen oral
Méthodes d'enseignement	Cours magistral et étude de cas
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • LEWALLE P. (2002), Contentieux administratif, Collection scientifique de la Faculté de droit de Liège. <p>BOCKEN H., DE BONDT W. (2001), Introduction to Belgian Law, Kluwer/Bruylant.</p>
Faculté ou entité en charge:	PSAD